

POINT DE SITUATION NATIONAL INTERMINISTÉRIEL

29 novembre 2020 à 20h00

1. CONTEXTE

Les annonces du chef de l'Etat du 24 novembre 2020 et leurs déclinaisons par le premier ministre, le 26 novembre 2020, ont été globalement bien perçues par la population en particulier la réouverture des petits commerces et la perspective de pouvoir se déplacer pour les fêtes de fin d'année.

Le Premier ministre a détaillé le 26 novembre les mesures d'allègement et d'exclusion du confinement exposées par Emmanuel Macron.

Un fort sentiment d'incompréhension et de déception continue toutefois de régner au sein des professionnels qui doivent maintenir leurs établissements fermés, au moins jusqu'au 20 janvier 2021, notamment les restaurateurs, les gérants de bar ainsi que les responsables des domaines skiables.

-Description des étapes du déconfinement : annexe 1.

2. SITUATION SANITAIRE NATIONALE

- Carte du taux de positivité : annexe 2

Les chiffres clés sont repris dans le tableau de bord interministériel joint à ce point de situation.

3. EVACUATION SANITAIRE

Aucune évacuation sanitaire n'a été programmée le 29.11.2020.

4. SITUATION INTERNATIONALE

CAS CONFIRMES

62 378 353

+ 602 496 en 24h

PERSONNES GUERIES

39 940 303

+ 355 340 en 24h

DECES

1 454 819

+ 9 449 en 24h

*Source : Johns Hopkins, données du 29/11/2020 à 15h

Les Etats-Unis et le Brésil sont les deux pays les plus affectés en termes de nombre de nouveaux cas pour 100 000 habitants, avant l'Italie et la Pologne. L'Inde est le 2e pays le plus affecté en nombre total de cas confirmés, après les Etats Unis, rapportant 41 810 nouveaux cas le 28 novembre en Inde contre 155 596 aux Etats Unis. Le Brésil a rapporté 51 922 nouveaux cas le 28 novembre.

5. SITUATION EUROPEENE (UE/EEE ET RU)

BILAN EPIDEMIOLOGIQUE

Cas confirmés	13 019 176	+ 136 240 en 24h
Décès	319 712	+ 3 200 en 24h

*Source : ECDC, données du 29/11/20

Vaccination

- Stella Kyriakides, commissaire européenne à la Santé, explique au Journal du Dimanche comment se déroulera la campagne de vaccination contre le Covid-19 à l'échelle européenne. Elle affirme notamment que la France a déjà transmis ses informations sur les groupes prioritaires et sur la logistique qu'elle entend mettre en œuvre pour le déploiement du vaccin sur son territoire. Elle assure également que tous les Etats auront accès en même temps au vaccin et au prorata de leur population.

6. ORDRE PUBLIC – POLICE JUDICIAIRE

6.1 Mécontentement - manifestations :

De nombreuses manifestations ont eu lieu le samedi 28 novembre sur tout le territoire national à propos de différentes thématiques (manifestations contre l'ouverture de sites *Amazon*, le port impératif du masque par les enfants dès 6 ans, les violences policières, les limitations de fréquentation des lieux de culte, etc.).

Montbert (44) : le 28/11/2020, manifestation de 1500 personnes contre le projet d'implantation d'un site Amazon, avec présence de membres de l'ultra gauche. Tentative d'intrusion stoppée par les forces de l'ordre, aucun blessé.

La mobilisation de la communauté catholique se signale avec 29 actions recensées totalisant 3863 manifestants (zone PN).

7. INTERVENTIONS DES SAPEURS-POMPIERS

Le nombre d'interventions liées au Covid-19 réalisées par les SPP s'élève à 514 soit :

- Une baisse de - 4 % par rapport au chiffre de la veille.
- Une baisse de - 1% par rapport à la moyenne quotidienne des 7 derniers jours glissants.

8. MEDIAS

• RÉSEAUX SOCIAUX

- Sur 24h, on comptabilise 142,9 K interactions sur Twitter, un volume légère hausse ce jour par rapport à hier (130 K tweets).

Cette hausse peut notamment s'expliquer par le fait qu'aujourd'hui l'actualité est légèrement moins centrée sur les manifestations du week-end et que l'annonce de la décision du Conseil d'Etat suscite des réactions dans les médias. La mention "conseil d'état" par exemple va passer de 68 tweets à 10h à 1487 à 11h, totalisant près de 5K mentions en 24h ce qui est énorme pour une telle mention.

• CULTE

- Le Conseil d'Etat a ordonné au gouvernement de revoir dans les trois jours son décret limitant à 30 personnes le nombre de fidèles autorisés à assister aux cérémonies religieuses. Dans sa décision, le Conseil écrit ainsi : « *Il est enjoint au premier ministre de modifier, dans un délai de trois jours (...) les dispositions (du décret limitant le nombre de fidèles à 30) en prenant les mesures strictement proportionnées d'encadrement des rassemblements et réunions dans les établissements de culte* ». Le Monde

Cette information est très reprise par l'ensemble de la presse tant régionale que nationale.

• CONFINEMENT

Stations de ski

- France Bleu rapporte que 70 élus et professionnels de la montagne ont lancé une pétition intitulée "Cet hiver je skie" pour réclamer l'ouverture des stations de ski pour les vacances de Noël. Parmi ces signataires on compte notamment le président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes Laurent Wauquiez, le président du Département de l'Isère Jean-Pierre Barbier, le sénateur isérois Michel Savin ainsi que Catherine Kamowski la députée de la 5e circonscription de l'Isère. La pétition compte à ce jour plus de 16,8 K signatures.

Sans-abris

- Le Parisien a suivi de nuit une maraude de la Croix-Rouge dans les rues de Paris pour mesurer à quel point la crise sanitaire complique le quotidien déjà difficile des sans-abri. Le constat du journal est édifiant car les sans-abris sont touchés à près de 40% par ce virus, selon le journal, mais n'ont aucun moyen de se prémunir.

• ECONOMIE

Le [Décret n° 2020-1458 du 27 novembre 2020](#) relatif au fonds de solidarité à destination des entreprises particulièrement touchées par les conséquences économiques, financières et sociales de la propagation de l'épidémie de covid-19 et des mesures prises pour limiter cette propagation est paru au Journal Officiel du 29 novembre 2020.

• VACCINS

- Selon le JDD, la mission "injections ciblées" anti-Covid-19 devrait concerner, dès janvier, des personnes âgées et des professionnels de santé fragiles, avant une campagne plus massive ce qui comptabilisent plus d'1,5 M de personnes prioritaires. La question de la manière de vacciner semble toujours en débat entre le retour à des "vaccinodromes" ou le passage par les hôpitaux, voir les médecins de ville.

ANNEXE 1 – Description des étapes du déconfinement

▪ 28 novembre : Allègement du confinement

- Maintien du système d'attestation dérogatoire pour les déplacements impérieux avec maintien du télétravail quand cela est possible ;
- Autorisation des activités physiques et des promenades dans un rayon de 20 kilomètres et pour une durée maximum de 03h00 ;
- Autorisation des activités extra-scolaires en plein air ;
- Ouverture des commerces et services à domicile jusqu'à 21h00 dans le cadre d'un protocole sanitaire stricte dont les librairies, les disquaires ou encore les bibliothèques.

▪ 15 décembre : Fin du confinement si les conditions sanitaires le permettent (moins de 5000 contaminations par jour)

- Fin des attestations et déplacements entre régions autorisés ;
- Instauration d'un couvre-feu de 21h00 à 07h00 du matin à part pour les réveillons du 24 et 31 décembre ;
- Réouverture des salles de cinéma, théâtres et musées ;
- Reprise des activités extra-scolaires en intérieur ;
- Interdiction des rassemblements sur la voie publique.

▪ 20 janvier : Nouvelles ouvertures si les conditions sanitaires le permettent

- Ouverture des salles de sport et des restaurants ;
- Reprise des cours en présentiel pour les lycées et si les conditions sanitaires se maintiennent reprise des cours en présentiel dans les universités 15 jours plus tard ;
- Possible réouverture des stations de ski courant janvier.

ANNEXE 2 – Taux de positivité

